

LA CARTE ÉVASION

LA CARTE JEUNES

DE COUTANCES MER & BOCAGE

SE PROLONGE JUSQU'AU 31/12/2020*



POUR LES
3|25 ANS



“ PLUS DE 200€ DE RÉDUCTIONS
LOISIRS, COMMERCES, SUR TOUT LE TERRITOIRE
DE COUTANCES MER ET BOCAGE ! ”

+ D'INFOS

www.coutancesmeretbocage.fr

 Coutances mer et bocage

*DANS LES COMMERCES ET
STRUCTURES PARTENAIRES

LA BOURSE ÉVASION 2020/2021

EST DISPONIBLE
À PARTIR DU 02 SEPTEMBRE 2020



Désireuse de permettre à tous les jeunes de Coutances mer et bocage d'accéder aux mêmes activités de loisirs, sportives ou culturelles et de faciliter leur insertion dans la vie locale, Coutances mer et bocage reconduit la bourse ÉVASION à partir du 02 septembre 2020.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- C'est une aide financière de 20 à 60 € par jeune accordée en fonction des ressources de la famille.
- Elle peut être utilisée auprès de différents partenaires notamment pour le règlement de tout ou partie de ton adhésion à un club sportif ou une association culturelle mais aussi pour acheter des places de théâtre par exemple.
- Elle est renouvelable chaque année et est utilisable du 02 septembre 2020 au 31 août 2021 en plusieurs fois si tu le souhaites.

POUR QUI ?

La Bourse Evasion est accordée aux jeunes de 3 à 24 ans révolus résidant sur le territoire de « Coutances mer et bocage », en fonction de leur quotient familial.

OÙ SE LA PROCURER ?

Elle est délivrée aux heures de permanence

- à l'Office de la jeunesse - Hôtel de ville de Coutances

Et dans les pôles de proximité de :

- Saint-Sauveur-Villages
- Gavray-sur-Sienne
- Montmartin-sur-Mer
- Cerisy-la-Salle
- Saint-Malo de la Lande

PIÈCES À FOURNIR

Penses IMPÉRATIVEMENT à te munir des documents suivants :

- Une photo
- Un justificatif de domicile (ou un certificat de scolarité, ou d'un bulletin de salaire suivant ta situation au moment de la demande)
- Un justificatif de quotient familial CAF ou MSA récent



OFFICE DE LA JEUNESSE

Hôtel-de-ville - 50200 Coutances
02 33 76 55 87

jeunesse@communaute-coutances.fr
mercredi 9h-12h et vendredi 14h-16h

PÔLE DE SAINT-SAUVEUR-VILLAGES

Place Léon Lesouhaitier
50490 Saint-Sauveur-Villages
02 33 19 19 19

pole.saint-sauveur-lendelin@communaute-coutances.fr
lundi au vendredi 9h-12h

PÔLE DE GAVRAY-SUR-SIENNE

Place de la mairie - 50450 Gavray-sur-Sienne
02 33 61 77 70

pole.gavray@communaute-coutances.fr
mardi au vendredi 10h-12h/14h-17h

PÔLE DE CERISY-LA-SALLE

37, rue des écoles - Cerisy-la-Salle
02 33 76 63 36

pole.cerisy-la-salle@communaute-coutances.fr
lundi 8h45-12h et mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-16h30

PÔLE DE MONTMARTIN-SUR-MER

18, rue du clos - 50590 Montmartin-sur-Mer
02 33 76 53 00

pole.montmartinsurmer@communaute-coutances.fr
mercredi 10h30-12h30

PÔLE DE SAINT-MALO DE LA LANDE

10, rue de bordes de folligny
50200 saint-Malo de la Lande
02 33 76 85 00

pole.saintmalodelalande@communaute-coutances.fr
lundi au vendredi 9h-12h/13h30-16h30

